

STAGE Chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes
REF: PREV/RSSIAP2 Remise à Niveau SSIAP2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre capable de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie, d'appliquer les règlements de sécurité incendie, de procéder à l'entretien élémentaire des matériels, de diriger le poste de sécurité lors des sinistres, de porter assistance aux personnes et d'assurer la formation du personnel.

PERSONNES CONCERNEES ET PREREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme SSIAP2 à remettre à niveau.
Avoir exercé l'emploi dans l'une des qualifications précitées pendant au moins une année civile attestée par l'employeur ou le contrat de travail.
Etre titulaire d'un diplôme de secourisme SST ou PSC1 valide de moins de 2 ans.
Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de trois mois.

PROGRAMME

Rôles et missions du chef d'équipe

Gestion de l'équipe de sécurité incendie
Règles de management
Organisation de la formation des agents
Gestion des conflits
Méthodes d'évaluation
Information de la hiérarchie
Application des consignes de sécurité
Gestion des accidents techniques
Etablissement du permis de feu

Chef du poste de sécurité en situation de crise

Gestion du PCS
Rôle du chef de poste central en situation de crise (ERP et IGH)
Exercices pratiques de mises en situation dégradée
Conseils techniques aux services de secours
Accueillir, guider, rendre compte
Exercices pratiques d'application

DUREE : 3 jours soit 22 heures

DATES : Voir calendrier sur www.isfam.fr

TARIF : 280 euros

LIEU DU STAGE : 262, avenue Maurice Planès, 34070 Montpellier

Référent pédagogique

CRUBEZI Christophe

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée, panneau pédagogique, PCS pédagogique, bacs à feu, Moyens d'extinction, outils informatiques, tablettes multimédia.

Délai d'accès à la formation

1 à 2 mois suivant calendrier

Modalités de validation

La présence à l'ensemble des séquences programmées.
Fiche d'appréciation.

Modalités d'accès à la formation

Inscription en ligne sur www.isfam.fr ou contacter le secrétariat formation au 04 67 82 47 89.

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de formation délivrée conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
Certificat de qualification SSIAP 1 délivré par le Ministère de l'Intérieur lors de la première remise à niveau pour les titulaires de l'ERP 2 et/ou IGH 2.

Accessibilité

En cas de situation de handicap contactez-nous afin de connaître la faisabilité de votre intégration.

DUREE : 3 jours soit 22 heures

DATES : Voir calendrier sur www.isfam.fr

TARIF : 280 euros

LIEU DU STAGE : 262, avenue Maurice Planès, 34070 Montpellier